

fois, s'expliquerait cependant. Nous avons mieux. Nous entendons le cri — déchirant comme une sirène de malheur accompli — de toutes les victimes innocentes, le cri des hommes et celui des pierres, et ce cri a l'irrésistible accent d'une clameur posthume et d'un ordre suprême. Il est à l'extrémité de la plainte et à la limite du reproche. Il est intolérable. Enfin nous comprenons qu'en dehors du point de vue sentimental la punition est "nécessaire", parce que la raison, la logique, la rigueur des faits et de leurs rapports et la loi des responsabilités le commandent; que par-dessus tout c'est une exigence morale, un soulagement dont a soif la conscience humaine.

Pour qu'il soit intelligible et complet, le châtement, ne se bornant pas à être quelconque même dans sa dureté, doit autant que possible s'approprier, par sa nature, à celle de l'acte qu'il est chargé de rappeler et de punir. L'idéal serait qu'il établisse en même temps avec évidence le caractère de l'infamie et celui de la sanction corrélative qu'elle s'est attirée. Liquidier les abominations allemandes en gros, en bloc, sans distinguer, sans préciser, serait une erreur, une duperie, et, je dirai plus, une espèce d'atténuation de la peine, sinon dans le fait du moins dans l'esprit. Nous aimerons que l'on sache et "qu'ils" sachent aussi pourquoi ils sont atteints, et de telle façon spéciale.

Il faut qu'en étant forcés de courber la tête, ils aient du même coup le nez mis dans l'élément et la matière de l'acte ignoble qu'ils auront voulu, et qu'ils ne s'étonnent pas alors si la sanction de l'attentat s'inspire à dessein de la forme qu'ils avaient choisie pour l'exécuter. C'est seulement ainsi qu'ils seront — peut-être — susceptibles de se reconnaître et de "rentrer en eux-mêmes".

Or, après avoir posé avec énergie ces principes, nous sommes amenés aussitôt à constater, à la marche qu'ont suivie les choses jusqu'ici et en prévoyant au mieux celle qu'elles suivront demain, que les Allemands, fussent-ils obligés de subir toutes les conditions de notre paix glorieuse, ne seront cependant pas entièrement punis et punis par les côtés qui leur auraient été les plus sensibles, punis de la manière inoubliable qu'ils auraient le plus méritée, je veux dire "la leur", la manière cuisante et forte de guerre.

En fait de souffrances, leurs populations civiles n'ont éprouvé que celles du ventre, qui certes sont appréciables mais légères, pour peu que nous les comparions aux tortures de tous genres qu'ont eu à endurer la Belgique, la Serbie, la Roumanie et les malheureux habitants de nos régions opprimées.

Le sol de l'Allemagne est demeuré doux aux pieds, vierge de toute atteinte. Les champs, les bois, les vallons, les forêts de ces amants de la nature n'ont rien perdu de leur charme et de leur fraîcheur. Tous les arbres de cet incroyable pays ont leurs branches, et tous les villages y ont conservé leurs rues, leurs places, leurs carreaux et leurs fontaines.

Dans les musées, dans les châteaux intacts, les

tableaux, les tapisseries, les mobiliers, les souvenirs n'ont point été brisés, souillés ou volés. Tout au plus quelques objets d'art précieux ont-ils, par excès de précaution, dû être dirigés, sans inquiétude ni bousculade, vers des régions absolument sereines. Ainsi, l'Allemagne à laquelle jusqu'ici ne manque pas une pendule, attend-elle, impatiente sans doute et opprimée, la fin de ses maux, mais se consolant par instants, dans la détresse de son moral, avec cette pensée d'égoïsme physique : "Tout de même nous n'aurons pas souffert "chez nous". dans notre terre, dans nos belles villes, dans nos jardins, dans nos maisons, nos chambres, nos chers intérieurs... ni dans nos personnes, dans notre liberté. Nous n'aurons jamais eu "la grande peur". Toutes les abominations de sang et de feu, dont on nous accuse bien à tort et qui sont inévitables, hélas ! c'est la guerre ! tout cela, grâce à Dieu, s'est passé loin... loin, hors de nos solides frontières, chez l'ennemi ! chez le Français, détesté... Quel bonheur ! Quel chance ! Quand on songe que cela aurait pu arriver chez nous... ah ! c'est alors qu'il y a de quoi frémir ! et claquer des dents ! Ici, en somme, "extérieurement du moins", rien n'aura changé plus tard. Peut-être même après la guerre pourra-t-on, certains jours, quand la bière et les saucisses seront revenues, ne pas trop s'apercevoir qu'elle a eu lieu."

Or, nous le demandons, sera-t-il possible, juste et honnête qu'il en soit ainsi et que par ce tour habile, à la dernière minute, les Allemands arrivent à esquiver le genre de punition dont, moins que d'aucun autre, nous devons leur faire grâce ?

Non. Il ne faut pas qu'ils y échappent et ils n'y échapperont pas.

N'allez pas vous figurer que nous entendons les imiter, du moins en tout ? Nous serons, à notre manière, ingénieux et originaux. Comment cela ? Les moyens sont faciles.

Qui empêche de décider que, sans préjudice des réparations générales dues antérieurement, à partir d'aujourd'hui toutes les villes et régions dévastées par l'ennemi dans sa retraite seront rétablies, après la guerre aux frais d'un nombre équivalent de villes et de provinces d'Allemagne, nommément désignées; que tous les trésors des églises et des musées, anéantis ou volés, seront remplacés par des pièces prises dans les trésors et les musées d'Allemagne; que les collections fameuses pillées dans les châteaux seront reconstituées, au moins dans leur valeur, sinon dans leur choix et leur goût, par des prélèvements effectués dans les galeries classées et réputées des grands amateurs de Cologne et de Francfort, etc... ; et que si, ayant été prévenus, les Boches ne tiennent pas compte de l'avertissement et poursuivent quand-même en se retirant leur système de barbarie, non seulement ils seront soumis aux dures conditions et aux paiements que nous avons dits, mais qu'alors toutes les kamaraderies tardives et intéressées des bords du Rhin n'empêcheront plus rien, et que la guerre se poursuivra "chez